CHÔMAGE ET POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le rapport réel du gouvernement

Le gouvernement a eu à examiner, lors de sa dernière réunion, mardi dernier, un rapport exhaustif sur l'emploi présenté par le ministre du Travail et de la Protection sociale, Mohamed El Ghazi. Ce rapport, dont nous détenons une copie, fait d'abord état de «la stabilisation du taux de chômage à son niveau de septembre 2013, soit 9,8%». Ce qui, en chiffres réels, représente 1 151 000 chômeurs en Algérie au 31 octobre 2014.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Le rapport précise que ce taux représente 8,8% chez les hommes et 14,2% chez les femmes. En revanche, note encore le rapport, «la population occupée (en Algérie) est estimée à 10 566 000 personnes, dont 18% de femmes, concentrée pour l'essentiel dans le secteur public non marchand avec 61,9% de l'emploi féminin total».

Le gros des Algériens sont, sans surprise, des salariés. «Le salariat continue de constituer la forme d'emploi dominante avec 65,3%.»

Répartis sur les secteurs, c'est celui du commerce et des services qui arrive en tête «avec 61,9% contre 16,5% pour le BTPH, 12,6% pour l'industrie et 9,5% pour l'agriculture». Ceci, au moment où l'on découvre la primauté du secteur privé, désormais le premier employeur du pays. «Le secteur privé ou mixte absorbe près de 59% de l'emploi total.»

Le secteur privé arrive d'ailleurs en tête, en 2014, en termes d'offres d'emploi avec 73% des offres, 327 739 au total, enregistré par les agences de l'Anem depuis janvier 2014. Cependant que, pas moins de «92% des offres d'emploi enregistrées par l'Anem concernent des emplois temporaires».

Quoi qu'il en soit, «au total, note le rapport de Mohamed El Ghazi, et en incluant les recrutements dans le cadre des contrats de travail aidés, les recrutements directs opérés par les entreprises ainsi que les placements opérés par les organismes privés de placement, ce sont 281 591 demandeurs d'emploi qui ont pu être insérés dans le monde du travail, de janvier à octobre 2014». Un bilan maigre, pour un pays qui a lancé de gigantesques projets, autrement dit !

Qu'en est-il du programme spécial Sud ?

Le rapport de Mohamed El Ghazi abordera, ensuite et avec une «forêt» de détails, l'état des lieux de «l'emploi dans les 10 wilayas du Sud». Ce «après l'application de l'instruction n°1 du 11 mars 2013 relative à la gestion du marché du travail dans le Sud».

Il faut rappeler, en effet, que ladite instruction, controversée, avait été prise par Abdelmalek Sellal en mars 2013, soit en pleine précampagne des présidentielles pour faire face à quelques émeutes dans certaines wilayas du Sud, notamment à Ouargla.

Des mesures exceptionnelles avaient été ainsi prises par le gouvernement pour favoriser les habitants du Grand Sud en matière d'embauche.

En tout, note le rapport, «196 293 demandes d'emploi ont été enregistrées dans l'ensemble de ces wilayas pour les dix premiers mois de 2014». Parmi les mesures prises, et «en matière de soutien à la création d'activité, de janvier à octobre 2014, le nombre de projets financés par les deux dispositifs a atteint 6 349 projets pouvant générer 15 625 postes d'emploi». Ceci d'une part.

D'autre part, «en cumul, depuis la mise en place des dispositifs au 31 octobre, ce sont 42 824 microentreprises pouvant générer 99 701 emplois au démarrage qui ont été financées par les dispositifs Ansej et Cnac».

La révision de la loi sur les marchés publics de 2012, a, par ailleurs, largement bénéficié à ces entrepreneurs du Sud. «En effet, ajoute le rapport, le nombre de marchés (publics) accordés aux microentreprises dans le Sud est passé de 21 marchés en 2012 à 227 en 2013».

La wilaya de Ouargla se taille la part du lion. En tout 22% de placements en 2013 et la tendance se confirme en 2014. Grâce à ces mesures spéciales, «et en incluant les placements effectués au titre des contrats de travail aidés, qui ont, pour leur part, connu une progression remarquable, passant de 978 en 2010 à 2 828 en 2013, ce sont 40 725 demandeurs d'emploi qui ont pu être placés dans le secteur économique». Tandis que, de janvier 2014 à fin octobre, «le nombre de recrutements a atteint 29 591».

Le même rapport fait ressortir le paradoxe de cette mesure d'exception. «Il y a lieu de signaler qu'entre janvier et octobre 2014, 5 871 demandeurs d'emploi ont refusé des affectations à des postes d'emploi dont 3 118 à Adrar, 1 007 à Illizi et 833 à Ouargla.»

Cela, au moment où, lit-on encore dans le même rapport, «depuis la mise en œuvre de l'instruction jusqu'au 31 décembre 2013, 56 dérogations exceptionnelles (seulement) ont été accordées par messieurs les walis pour des recrutements hors wilayas. Ces dérogations ont concerné le recrutement de 2 845 travailleurs».

Pour 2014, elles passent à seulement 41 dérogations pour le recrutement de 525 travailleurs ! Des chiffres pour le moins effrayants ! Pour tout le Grand Sud, une région censée constituer le fleuron de l'économie nationale, sur tous les plans, seulement 525 Algériens venus du nord ont pu y être recrutés !

K. A.

ÉDUCATION

Le Cnapest maintient son mot d'ordre de grève pour aujourd'hui

Echec de la énième tentative du ministère de l'Education nationale à persuader le Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) de geler son mouvement de protestation. Le syndicat qui demande la prise en charge de ses revendications toujours en suspens maintient son mot d'ordre de grève de deux jours, aujourd'hui et demain dans les établissements scolaires.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le Cnapest refuse de faire marche arrière. Il maintient son mot d'ordre de grève qui touchera les trois paliers du secteur de l'éducation, à partir d'aujourd'hui. Pourtant, le ministère de l'Education nationale a multiplié, depuis mercredi passé, les rencontres avec le syndicat dans le but d'aboutir au gel de la grève. Tentatives échouées car le syndicat reste sur sa position et accuse la tutelle de «bafouer les procès-verbaux signés entre les deux parties, de piétiner les lois et de ne pas tenir ses engagements». Mais pas seulement, puisque le Syndicat autonome estime que le département de Benghebrit «fait aujourd'hui dans la diversion». Ainsi explique Messaoud Boudiba chargé de communication au Cnapest, le ministère de l'Education nationale invite le syndicat à des réunions de travail alors qu'en réalité, il s'agissait de réunions de médiations, des pratiques qu'il dénonce et refuse de cautionner. Jeudi dernier, le syndicat a tout simplement claqué la porte du dialogue pour signifier sa colère.

Le Conseil national du Cnapest tenu le 24 novembre dernier a décidé de reprendre le chemin de la contestation pour exiger une prise en charge «réelle» de sa plateforme de revendication. Le syndicat remet sur la table des négociations cinq dossiers en suspens à savoir la révision du statut particulier des fonctionnaires du secteur, le dossier de la médecine du travail, du logement, des œuvres sociales et celui des départs à la retraite. Le département de Benghebrit a tenté une ultime tentative hier, à la veille du mouvement de protestation pour désamorcer la crise. Au moment où nous mettons sous presse, la réunion se poursuit toujours.

Jeudi dernier, la ministre de l'Education nationale qui s'exprimait au Sénat a affirmé que tout mouvement de grève sera automatiquement suivi par des ponctions sur salaires et une suspension de la prime de rendement.

S. A.

FERNANDO MAURA BARANDIARAN, VICE-PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN :

«Le Maroc ne peut pas être garant de démocratie à l'égard des Sahraouis»

Pour le vice-président du Parlement européen, Fernando Maura Barandiaran, le Maroc ne peut offrir aux Sahraouis ce qu'il ne peut assurer à son propre peuple : le principe de la démocratie.

De notre envoyé spécial à Bruxelles, Mehdi Mehenni

Rencontré au siège du Parlement européen, le député espagnol Fernando Maura Barandiaran s'est montré particulièrement inquiet quant à la question du Sahara occidental. Il craint, en effet, que la situation de blocage qui prévaut sur ce dossier ne pousse les jeunes Sahraouis à l'option des armes contre le Maroc.

«Il faut savoir que les jeunes Sahraouis avec lesquels nous avons discuté ont une perception différente de celle de leurs aînés sur le conflit avec le Maroc. Depuis quelque temps, ils poussent leurs chefs vers l'option militaire. La force plutôt que le dialogue diplomatique qui n'avance pas», a-t-il signifié. Une option qui, de son point de vue, n'arrange pas les affaires de l'Algérie : «Vu ses intérêts dans la région, l'Algérie ne veut pas d'un autre conflit armé à ses frontières. Elle favorise plutôt l'option diplomatique internationale. En clair, le dialogue.»

En se voulant plus explicite sur la question de blocage qui pèse sur le dossier sahraoui, le vice-président du Parlement européen considère que la France tout comme l'Espagne en ont une grande responsabilité.

«La France bloque toujours l'initiative de la mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). L'Espagne suit les idées de la France», a-t-il relevé tout en avouant qu'«il y a des conflits larvés sur la question».

Et c'est justement pour cette raison que Fernando Maura Barandiaran estime que l'Union européenne devrait se pencher sérieusement sur le dossier : «La question sahraouie ne doit pas rester entre le Maroc, l'Algérie, la France et l'Espagne. L'Union européenne doit traiter de ce problème en tant qu'institution.» Parallèlement, et sur la question de l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, par le Maroc, le député espagnol estime que ce pays ne peut offrir ce qu'il n'a pas. «Un pays qui n'assure pas le principe de la démocratie à son propre peuple ne peut le faire avec le peuple sahraoui.

Ce n'est pas un pays démocratique, et par conséquent, il ne peut faire des promesses démocratiques. Sur ce plan, le Maroc n'a pas de crédibilité pour offrir une autonomie aux Sahraouis.»

Par ailleurs, et sur la question des prisonniers sahraouis à El Ayoun, le même interlocuteur considère que le Maroc a menti. La représentation marocaine sur les droits de l'Homme qui est passé devant le Parlement européen a menti sur les 10 cas de condamnations à mort à El Ayoun et qui existent réellement», a-t-il affirmé.

Enfin, aux accusations marocaines portées contre l'Algérie, sur le cantonnement des Sahraouis dans des camps de concentration à Tindouf, Fernando Maura Barandiaran conclut : «Jamais on ne m'a présenté une situation concrète vis-à-vis de ces accusations. Je ne peux donc affirmer une telle histoire car on parle en termes vagues sur parfois une personne qui a pu souffrir dans un camp sahraoui à Tindouf.»

M. M.